

A venir ...

◆ La phase d'inventaire

L'inventaire des habitats naturels a été réalisé pour sa grande majorité l'an dernier, toutefois il reste à effectuer la prospection des habitats naturels immergés ou semi-immergés et à déterminer la composition floristique des îles et îlots ; études prévues à l'étiage estival 2005 (août-septembre 2005).

Les piégeages de desman ont également été complétés cet été.

◆ La phase de concertation

Cette phase est quasiment terminée ; en effet, les groupes de travail se sont réunis de janvier à juin 2005.

Des réunions complémentaires seront organisées à la rentrée, permettant de réunir les participants des 3 groupes de travail.

◆ La phase de rédaction du document d'objectifs (DOCOB)

La phase actuelle de travail correspond au chiffrage et à la constitution des 'fiches-actions'. Chaque fiche correspond à une action validée lors du troisième comité de pilotage du 05/07/05. Il s'agit également de rédiger le DOCOB, reprenant les différentes étapes de l'étude. Ce document servira de référence, pour les 6 ans à venir, à la gestion du site et à son suivi.

Informations

↳ Ce site, qui est actuellement un Site d'Intérêt Communautaire (SIC), doit devenir prochainement un site NATURA 2000, suite à un arrêté ministériel.

↳ Tout nouveau projet ; soumis à autorisation ou approbation et implanté sur la rivière Ariège ou ayant une influence sur la rivière ; sera dorénavant soumis à évaluation des incidences. Cette démarche se fait dans le cadre du développement durable garantissant la préservation de la faune, de la flore et des habitats naturels tout en permettant l'exercice d'activités socio-économiques indispensables au développement des territoires.

Pour en savoir plus

Site internet de la DDAF : <http://ddaf.ariège.agriculture.gouv.fr/>

Site internet de M.I.G.A.D.O. : <http://www.migado.fr> (Dans 'Autres actions')

Les contacts



Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique



ANA
Agir pour la nature en Ariège-Pyrénées



M.I.G.A.D.O.
Association Migrateurs Garonne Dordogne

Fédération de Pêche de l'Ariège

Contact : Audrey FLORES

13 place du 59ème R.I.

09000 FOIX

Tél. 05 34 09 31 09

Fax. 05 61 65 12 40

E-mail : webmaster@peche-ariège.com

Association M.I.G.A.D.O.

Contact : Anne SOULARD

35 Avenue de la Marquille

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Tél. 05 61 75 83 97

Fax. 05 61 75 92 34

E-mail : soulard-natura2000@migado.fr



Septembre 2005
N°3

Rivière Ariège (lit mineur)

Editorial

Les derniers travaux du comité de pilotage ont permis, dans une bonne concertation des services et des organismes associés, de déboucher sur la validation des inventaires concernant les populations de desman des Pyrénées et les activités humaines ; et principalement sur la validation des propositions d'actions.

Ces propositions d'actions ont été faites également par les acteurs locaux des départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

Sommaire

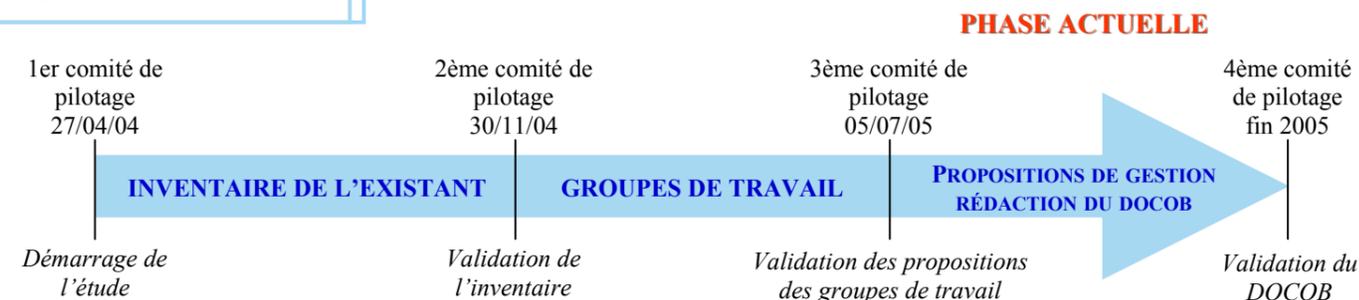
- ◆ Le déroulement de l'étude
- ◆ Compléments d'inventaires
- ◆ L'analyse des groupes de travail
 - * Les enjeux du site
 - * Les propositions d'actions
- ◆ À venir...
- ◆ Informations
- ◆ Pour en savoir plus
- ◆ Les contacts

Prochainement le descriptif détaillé ainsi que le chiffrage des mesures de gestion seront finalisés.

Ainsi le prochain et dernier comité de pilotage pourra se prononcer lors d'une réunion prévue en fin d'année sur la validation définitive du document d'objectifs. La rivière Ariège aura alors un cadre de références partagées entre les différents acteurs pour faciliter sa gestion harmonieuse dans les années à venir.

Monsieur Antoine ANDRE,
Sous-préfet de Pamiers.

Le déroulement de l'étude



Depuis la dernière parution du bulletin 'infosite', la phase de concertation avec les acteurs locaux a eu lieu, dans le cadre de 3 groupes de travail ayant pour thème :

- ◆ faune, flore, environnement
- ◆ usages récréatifs de l'eau
- ◆ usages professionnels de l'eau

5 réunions se sont tenues pour chaque groupe, permettant d'aborder différents sujets comme : l'impact des usages récréatifs sur les habitats naturels ou sur les espèces [animales piscicoles (en particulier migratrices) et non piscicoles], l'impact des usages professionnels à travers des réunions consacrées à l'hydroélectricité (par rapport à la libre circulation et à la gestion des sédiments et des débits) et aux rejets ... et enfin une dernière réunion permettant de préciser les propositions d'actions qui se sont dégagées de cette concertation.

Compléments d'inventaires

Les populations de desman des Pyrénées



Desman des Pyrénées
(P. Cadiran ©)

Cette espèce à la biologie et l'écologie encore relativement mal connues, a fait l'objet d'une évaluation de l'importance des populations présentes sur la rivière Ariège. Pour ce faire, la méthode de capture / recapture a été utilisée. Le piégeage des individus s'effectue la nuit, lorsque leur activité est la plus importante.

Cette expérimentation a eu lieu en mai et juin 2005 : 10 sites de captures ont été sélectionnés sur la base de connaissances récentes de la présence de l'espèce et de la faisabilité de captures. Ces sites sont localisés entre Ussat-les-Bains et Garanou. 15 nuits-pièges par site ont été réalisées (5 pièges par site pendant 3 nuits consécutives).

12 individus ont été capturés, sur les 147 nuits-pièges d'échantillonnage.

Les activités humaines

Natura 2000 *n'a pas pour objectif la sanctuarisation des espaces*, au contraire ! L'objectif est de *concilier les usages présents et futurs* tout en *préservant la biodiversité* du site.

Lors des groupes de travail, les différentes activités humaines présentes sur le site (et listées dans le dernier numéro d'infosite) ont été étudiées ainsi que leurs impacts potentiels et/ou réels sur les habitats naturels, sur les habitats d'espèces ou plus directement sur les espèces.

L'analyse des groupes de travail

Dans chaque groupe de travail, la réflexion a permis de déterminer en priorité *les enjeux du site* ; mais elle avait également pour objectifs de faire émerger *des propositions d'actions* et d'orienter sur *les grandes priorités* à accorder dans le cadre du développement durable.

Les enjeux du site

Ils sont au nombre de 3 :

◆ Le rétablissement de la libre circulation

Ce site a été retenu de par son grand intérêt pour des espèces migratrices telles que *le saumon atlantique, la grande alose et la lamproie marine*. La contrainte première vis-à-vis de ces espèces est la présence de barrages qui constituent des obstacles physiques à la libre circulation aussi bien en dévalaison* qu'en montaison*.

L'objectif premier est de rendre les barrages existants les plus transparents possibles. L'enjeu principal est le rétablissement de la libre circulation *en dévalaison*, en raison des opérations de repeuplement en jeunes saumons atlantique effectuées annuellement dans la rivière Ariège. Il s'agit également d'éviter l'implantation de nouveaux barrages ou de nouvelles usines hydroélectriques car il en existe déjà plus de 20.

◆ L'amélioration de la qualité de l'eau

Une bonne qualité est indispensable à la survie et au maintien des espèces animales recensées (loutre, desman et espèces piscicoles). Les résultats indiquent une qualité correcte sur l'ensemble du linéaire malgré une qualité d'épuration de l'eau globalement insuffisante. L'amélioration de la qualité d'épuration et la prévention de toute nouvelle source de pollution devrait contribuer à une meilleure qualité globale de l'eau.

◆ La conservation des habitats

Elle concerne les habitats naturels (rivulaires ou aquatiques) et les habitats d'espèces. La mise en place de pratiques favorables à leur préservation voire à leur réhabilitation devront être prioritaires.



Passé à bassins successifs
de Crampagna (MIGADO ©)

* Dévalaison : migration vers l'aval d'un cours d'eau, vers l'océan, pour aller accomplir une phase du cycle biologique.

* Montaison : migration contraire de l'océan vers un cours d'eau.

Les propositions d'actions

Ces propositions proviennent de la concertation des acteurs locaux pendant les 6 premiers mois de 2005 et concernent : les habitats naturels, les espèces (aquatiques et semi-aquatiques), mais également des actions générales, des actions d'information et de sensibilisation et enfin des actions de suivi et d'évaluation.



L'Ariège à Varilhes (MIGADO ©)

Une *soixantaine de propositions d'actions* ont été *présentées et approuvées lors du troisième comité de pilotage* (05/07/05), *en voici quelques-unes détaillées* :

✓ *Sur les habitats naturels*



Arbre mort (MIGADO ©)

Il s'agira d'entretenir ou de réhabiliter, les forêts répertoriées comme habitat d'intérêt communautaire (forêts alluviales à aulnes et frênes et forêts mixtes à chênes, ormes et frênes).

Il est également préconisé le maintien d'*arbres à cavités* et d'*arbres morts* dans la ripisylve, afin de favoriser la biodiversité. Ces arbres sont de véritables niches écologiques : ils permettent le développement d'insectes, source potentielle de nourriture et offrent un gîte à certaines espèces (comme les chauves-souris).

✓ *Sur les espèces*

La plupart des actions concernent les *populations migratrices*, et le *saumon atlantique* en particulier, afin de favoriser les migrations sur l'axe.

Des préconisations ont été faites ; pour la création d'exutoires ou l'amélioration de systèmes de franchissement ; sur des ouvrages qui, à l'heure actuelle, ne sont pas équipés de manière satisfaisante, tant à la dévalaison qu'à la montaison.



Saumon atlantique
(MIGADO ©)

✓ *Actions générales*

Divers thèmes ont été abordés, dont :

- *la réhabilitation des décharges et l'élimination des dépôts sauvages*



Décharge de Pamiers
(SYRRPA ©)

Il s'agit d'initier la réhabilitation des 'points noirs' situés en bordure de cours d'eau et en priorité ceux dont les déchets peuvent être emportés lors des crues.

✓ *Actions d'information et de sensibilisation*

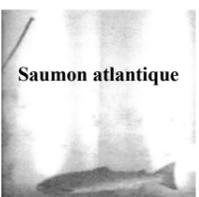
Il a notamment été retenu la mise en place de sentiers écotouristiques avec la pose, sur des sentiers existants, de panneaux d'informations sur les habitats naturels rencontrés et sur les espèces fréquentant le site. L'aménagement de 2 sentiers avec des localisations en amont et en aval permettraient de couvrir toute la richesse environnementale du site inventorié.

✓ *Actions de suivi et d'évaluation*



Gîte à chauves-souris
(A. Soulard ©)

Ce type d'action concerne en particulier les espèces animales ; dans ce cadre, il a été proposé la mise en place d'une station de contrôle des migrations sur l'axe Ariège, avec une vitre de visualisation. Il a également été envisagé la pose de gîtes artificiels dans le bâti proche du cours d'eau, pour mieux contrôler les populations de chauves-souris présentes (19 espèces recensées).



Saumon atlantique
Vitre de visualisation
(MIGADO ©)